

Observation PLUi-H Pays de Sainte-Odile - Classement terrain

Objet : Remarque dans le cadre de l'enquête publique / concertation du PLUi-H du Pays de Sainte-Odile

bonjour

Référence du terrain :

- Commune : MEISTRATZHEIM 67210
- Parcelle(s) : An 86 - Sec 99 - N° plan 518
- Adresse / Lieudit : OBERWEG

Exposé de la demande : Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) du Pays de Sainte-Odile, je souhaite exprimer mes observations concernant le classement de la parcelle mentionnée ci-dessus.

En effet, ce terrain n'a pas été retenu parmi les zones constructibles dans le projet présenté.

Par la présente consignation, je sollicite le réexamen de sa situation au regard des éléments suivants :

- **Desserte et réseaux :** Le terrain bénéficie d'un accès direct à la voie publique et se situe à proximité immédiate des réseaux existants (eau, électricité, assainissement).
- **Intégration urbaine :** La parcelle s'inscrit dans la continuité du tissu bâti environnant / dans la continuité du village.
- **Impact environnemental et paysage :** Son ouverture à la construction ne porterait pas atteinte aux espaces naturels, agricoles ou paysagers du secteur.

Demande : Je sollicite une révision du zonage du projet de PLUi-H afin que cette parcelle soit classée en zone urbaine (zone U) ou à urbaniser (zone AU), permettant la réalisation d'un projet de construction pour la fille de mon frère Mr SCHULTZ Jean-Claude qui habite devant cette parcelle au 462 .

cdt